

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 — — 13 —
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
 1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 37 — — soir, Omnibus.
 10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On lit dans la France, à la date du 26 octobre :

Jusqu'à l'heure où nous écrivons, la journée n'offre pas le moindre incident à signaler, et tout porte à croire qu'elle se terminera dans le même calme profond qui en a marqué la première partie.

Pour qui ne saurait pas qu'il a été question d'un projet de manifestation, il est impossible de soupçonner que nous soyons à cette date du 26 octobre, objet de tant de controverses, d'appréhensions et de conjectures.

La place de la Concorde et les abords du Corps-Législatif ont, comme le reste de la ville, leur physionomie de tous les jours. Les curieux ne sont même pas assez nombreux pour former des groupes; ils arrivent, jettent un regard sur le vaste espace à peu près vide, et passent, n'ayant pas de prétexte pour stationner.

Les grilles du palais Bourbon sont ouvertes, et les habitués de la bibliothèque vont et viennent comme à l'ordinaire.

Ainsi que nous l'avions annoncé, la police n'a eu recours à aucun déploiement de force.

Rien, en un mot, n'éveille l'idée que Paris traverse une journée critique, et, par ce seul fait, elle a cessé de l'être.

Les journaux discutent principalement aujourd'hui l'affiche que M. le préfet de police a fait placarder sur tous les murs de Paris. Les avis sont très-partagés. Les uns y voient une mesure préventive qui se justifie et au-delà

par les excitations qui ont paru dans les dernières réunions publiques. Les autres y trouvent comme un défi porté à l'opinion publique et comme un secret désir auquel aurait obéi le gouvernement de pousser à des imprudences qui serviraient bien ses velléités de réaction.

On parle de plus en plus d'une scission dans la gauche, et quand même les députés qu'on groupe sous ce nom collectif seraient animés du plus vif désir de rester unis, il serait pourtant difficile que la différence de leurs caractères ne finit pas par creuser entre eux un large fossé. Être républicains, cela ne suffit pas pour être d'accord: il y a tant de manières d'entendre la république. Pour les uns, la république c'est la liberté; d'autres forment une secte qui a pour pontife M. Delescluze, et qui ne se pique nullement de libéralisme. Tant que les radicaux n'ont pu concevoir l'espérance de réaliser leurs desseins, ils ont pu dissimuler sous les revendications libérales leur véritable pensée; aujourd'hui qu'il est à la mode de discuter la question du lendemain, et de décider quel usage on ferait de la victoire, il faut bien laisser voir ses sentiments, et les autoritaires sont forcés de s'avouer autoritaires. Il n'y a assurément de commun que le nom entre ces deux conceptions différentes de la république, et la gauche n'est, comme l'union libérale, qu'une coalition; comme l'union libérale, elle doit se diviser; le moment est venu pour chacun de ses membres de rejeter le fardeau de plus en plus pesant d'une solidarité illusoire.

On écrit de Paris, le 24 octobre :
 Plusieurs journaux annoncent qu'un grand

nombre d'électeurs parisiens songent à protester, par une adresse aux députés de la gauche, contre l'accueil inconvenant fait à quatre de ses membres par les organisateurs de la réunion du boulevard de Clichy.

Nous trouvons, d'un autre côté, la lettre suivante dans l'Union libérale et démocratique, de Seine-et-Oise :

« Paris, 21 octobre.

» Monsieur le rédacteur,

» Absent de Paris au moment où la gauche rédigeait son manifeste, je n'ai pu arriver à temps pour le signer; mais j'y ai adhéré dès qu'il m'a été connu, comme tous les journaux l'ont annoncé.

» J'ai toujours été d'avis que la manifestation projetée pour le 26 de ce mois était une faute très-grave, et j'en augurais des conséquences fatales que la sagesse de nos amis aura conjurées, du moins je l'espère.

» Mais en présence des scènes déplorables qui se sont passées à Clichy, on peut deviner entre quelles mains serait tombée la direction du mouvement populaire. Pour ma part, je n'avais pas besoin de cette preuve; mais je la recommande à tous les bons citoyens qui pourraient encore conserver quelques doutes.

» Agréez, monsieur le rédacteur, mes salutations bien cordiales.

» Votre dévoué concitoyen.

» BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE,

» député au Corps-Législatif.

Le Constitutionnel de mardi publie la note suivante :

» Nous croyons savoir qu'il n'a jamais été

question, dans les délibérations de Compiègne, de convoquer le Corps-Législatif pour une autre date que le 29 novembre. Tout ce qui a été dit de pourparlers particuliers qui auraient eu lieu à ce sujet entre l'Empereur, M. Scheneider et deux ou trois ministres que l'on désigne, ne saurait être considéré comme exact.

» Le gouvernement se réserve évidemment la liberté de ses résolutions; mais, au moment où nous sommes, il n'a pas été appelé à prendre la résolution qu'on lui prête.

» Les principes des lois à soumettre au Corps-Législatif ont été arrêtés à Compiègne; il reste à leur donner un corps; c'est à quoi chaque ministère va travailler dans la limite de ses attributions spéciales, avec le concours final du conseil d'Etat.

» La période dans laquelle nous entrons sera donc consacrée à la rédaction des projets de loi dont le principe a été adopté par le cabinet.

» Le bruit qu'un manifeste de l'Empereur devait être publié au Journal officiel n'a jamais eu non plus, croyons-nous, le moindre fondement. Nous pouvons en dire autant de celui d'une revue que devait passer aujourd'hui l'Empereur.

» Rarement l'imagination des novellistes s'est donné plus librement carrière; c'est à qui publiera sa nouvelle; on invente les bruits les plus contradictoires, tout en les présentant comme également fondés; on affirme le pour et le contre avec une égale énergie.

» Cela tient, nous le savons, le public en haleine, excite son intérêt et favorise la vente du numéro.

PEURIBETON.

43

L'ENFANT TROUVÉ,

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

DEUXIÈME PARTIE.

LE CAPITAINE D'ÉTAT-MAJOR.

(Suite.)

Entre ces deux cœurs, qui semblaient s'estimer profondément l'un l'autre, il y eut un instant de muette effusion.

— Et maintenant, mon général, reprit le jeune capitaine, je vous demande la permission de visiter le château de Morsanges et de parcourir, de ce côté, les bords du lac de Grand-Lieu.

— Allez, mon ami.

Kléber, suivi de quelques officiers d'ordonnance, s'éloigna pour commencer, selon sa coutume pleine de sollicitude, l'inspection de l'ambulance, et s'informer du nombre des morts ainsi que de l'état des blessés.

Pendant ce temps, Bénédicte entra dans le château, où les officiers supérieurs et les représentants n'avaient

pas encore pénétré. Il reconnut aisément, à un certain désordre qui y régnait, que la famille de Flavigny en était partie le jour même précipitamment.

L'âme oppressée, le cœur saisi d'une sensation inexprimable, il traversa les appartements sans que son esprit fût captivé une seule fois par la beauté de la décoration et la richesse de l'ameublement.

Ce qui fixa surtout son regard, ce fut une galerie de portraits de famille située entre deux salons qu'elle reliait.

A plusieurs reprises, il s'arrêta devant un groupe qui représentait le comte et la comtesse de Flavigny, Blanche et Raoul. Ces portraits étaient récents; la ressemblance frappait. Aussi le capitaine ne put-il facilement s'arracher à la contemplation de ces images pour ainsi dire vivantes, et qui parlaient éloquentement à son souvenir. Il en détourna la vue, cependant, pour accorder toute son attention à un portrait de vieillard vêtu de noir, costumé simplement, portant l'épée au côté, ayant le front chauve, la physionomie triste et intelligente, l'attitude pensive et ferme tout à la fois.

Bénédicte devina tout de suite que c'était le chevalier de Morsanges. Il se découvrit devant ce fantôme du passé, devant cette représentation de l'homme qui avait été l'arbitre de son sort et qui l'avait banni.

Par un singulier effet d'optique, d'ailleurs facile à

expliquer, le portrait attachait sur lui son regard doux et profond, et semblait le considérer avec une mélancolie pleine de tendresse et de regret.

— Recevez mon hommage, ombre vénérable! murmura Bénédicte d'un ton pénétré. Peut-être avez-vous été sévère pour l'innocent que vous avez rendu solidaire du crime paternel. N'importe! je ne saurais vous en vouloir, car vous avez obéi sans doute à l'inspiration de votre conscience et aux exigences de l'honneur!

Quand il sortit du château, il avait sur le visage cette pâleur nerveuse qui est l'empreinte des fortes émotions.

Il remonta à cheval et s'élança vers le lac, dont il côtoya la rive toute palissadée de roseaux et dont il se plut à contempler les profondes sinuosités et les graves aspects. A mi-chemin de Morsanges et de Saint-Agnan, plus d'un massif de trembles et de peupliers lui barra le passage, forçant le chemin circulaire à dévier et à s'écarte du bord de l'eau. Mais ces obstacles ne détournaient pas toujours le capitaine de la direction qu'il voulait suivre, et pourvu que cheval et cavalier pussent, tant bien que mal, se frayer un sentier à travers les hauts genêts et les branches flexibles, il n'hésitait pas à s'y aventurer. Il aimait à ne point perdre de vue la vaste nappe onduleuse où le soleil projetait en ce moment un splendide sillon d'or.

Au milieu d'un taillis sa monture trébucha et faillit

s'abattre. D'une main ferme il la retint; mais il s'arrêta, mit pied à terre, laissant la pauvre bête toute frémissante se remettre de la secousse et brouter la folle avoine, abondante et drue en cet endroit.

Après s'être assis sur un tertre couvert de graminées et de fleurs, il devint pensif, et, en face de l'horizon qui l'avait vu naître, il se mit à récapituler son existence, surtout depuis le jour où, pour enlever un prétexte à l'odieuse malveillance qui menaçait Mme de Flavigny, et pour aller à la conquête d'un avenir de nature à faire oublier peut-être son origine, il avait abandonné la Bénardière et s'était courageusement élancé au-devant des hasards de la vie.

Or, voici en quelques mots ce qui lui était arrivé.

En quittant Montaigu, Bénédicte s'était dit que ce qu'il avait de mieux à faire, c'était d'aller tout droit à Paris. Dans les capitales s'improvisent les destinées; là, on tombe sans bruit, on s'élève avec éclat; là seulement, la fortune aveugle agite sa roue avec une rapidité qui écrase ou qui porte vers les sommets. Or, le pauvre père, avec cette facilité d'illusion qui est dans toute âme où l'ambition germe, rêvait de mourir perdu dans la foule ou de marquer sa place parmi ceux que la chance favorise et que l'occasion illustre. Il ne tarda pas à reconnaître que son imagination poursuivait une chimère difficile à saisir.

» Jusque-là, il n'y a pas grand mal ; mais où le mal commence, c'est lorsqu'on impute au gouvernement ou au chef de l'Etat des intentions qu'ils n'ont jamais eues et qu'on leur reproche leur hésitation parce qu'ils ne réalisent pas des projets auxquels ils n'ont pas même songé.

» Un journal n'hésitait pas dernièrement à formuler à cet égard des observations auxquelles il ne manquait pour être justes qu'un point de départ qui fût vrai lui-même.

» S'il n'y a ni convocation hâtive du Corps-Législatif, ni manifeste, ni revue ; si telles ou telles mesures administratives ne sont pas prises, ce n'est pas parce que le gouvernement ou l'administration flottent entre des idées ou des systèmes divers, mais simplement parce qu'il n'ont jamais songé à les prendre.

» Nous ne saurions trop engager les lecteurs des feuilles publiques à se tenir en garde contre les nouvelles à sensation.

» Le gouvernement n'hésite pas : il continue à rester dans la logique de la situation ; il poursuit sérieusement, laborieusement l'accomplissement de sa tâche constitutionnelle ; il s'applique à opposer le calme, la patience la plus persistante aux attaques de ses adversaires, prouvant ainsi qu'il a confiance dans son droit, c'est-à-dire dans sa force, dans celle que lui donne le concours des bons citoyens et de la presse conservatrice et libérale qui n'a cessé de protester contre les appels à la violence et au désordre.

» La sécurité publique ne court aucun risque ; mais si elle avait besoin d'être protégée, le gouvernement, nous le répétons, saurait prouver qu'il n'a nullement les hésitations qu'on lui prête, et que la patience et le calme n'excluent pas chez lui une résolution et une fermeté qui tourneront à l'avantage de la liberté elle-même.

Devant cette rectification, nous n'avons qu'à nous incliner. Elle porte le cachet d'une origine pour le moins semi-officielle, et doit par conséquent être considérée comme le dernier mot des résolutions du ministère, en ce qui touche la convocation du Corps-Législatif.

Voici un nouvel indice des dispositions pacifiques de la Prusse.

On écrit de Berlin, le 19 octobre, qu'après une série d'expériences, un modèle définitif de fusil à aiguille perfectionné vient d'être arrêté. Ce modèle a été adopté à l'unanimité par la commission spéciale réunie à Spandau, où les dernières épreuves ont eu lieu. Cette arme avait été donnée à un bataillon de chasseurs à pied de la garde qui a figuré aux grandes manœuvres de Stargard.

Le gouvernement prussien désire que la fabrication du nouveau fusil commence immédiatement, et il se propose, malgré les discussions avec la Chambre, de demander les crédits nécessaires pour l'exécution de ce travail. Les

rapports parvenus au ministre de la guerre établissent que le soldat n'a plus confiance dans l'ancien fusil et qu'il est indispensable de lui donner sans retard l'arme nouvelle.

En attendant le désarmement général sur lequel comptait M. Prudhomme, cette mesure a bien son prix.

Nous lisons dans une correspondance de Paris :

— On se plaint qu'à Paris il y a trop d'agents de police. Que diront-ils donc les habitants de Berlin, où l'on compte un agent ostensible sur 700 habitants ? Il paraît même que ce nombre respectable pourtant va être encore accru de 600 nouveaux agents. A ce compte quelle armée de police nous aurions. — Mais les faiseurs de l'unité allemande n'y regardent pas d'aussi près.

— On dit, mais nous donnons le bruit sous toutes réserves, qu'à son retour d'Orient l'Impératrice Eugénie passera par Vienne. On ajoute, mais nous ajoutons à cela encore moins de créance, qu'Elle reviendrait à Paris en compagnie de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche.

— Autre bruit qui mérite confirmation : l'insurrection des bouches du Cattaro, que certaines dépêches représentent comme terminée, et que d'autres dépêches disent en période de recrudescence, serait soutenue, secrètement, bien entendu, par l'argent de la Russie.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Les ministres se sont réunis en conseil mardi, à neuf heures du matin, au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

— Lundi, vers quatre heures de l'après-midi, l'Empereur est sorti des Tuileries, en voiture fermée, et s'est promené dans les Champs-Élysées.

Le soir, Sa Majesté a assisté à la représentation de l'Opéra.

— La nomination de M. Fernand Giraudeau, comme chef de la division de la presse, au ministère de l'intérieur, est aujourd'hui officiellement annoncée.

M. Fernand Giraudeau est installé dans ses nouvelles fonctions.

— La Gazette de France annonce que S. Em. Mgr le cardinal de Bonald vient d'envoyer sa démission d'archevêque de Lyon au Pape et à l'Empereur. L'éminent prélat la motive sur son grand âge, qui ne lui permet pas d'administrer son diocèse.

— On lit dans le Salut public, de Lyon :

« Un prédicateur de l'ordre des Carmes déchaussés qui devait prêcher la station de l'Advent dans une de nos paroisses lyonnaises a dû se récuser.

» D'après les ordres du Père général du Carmel, la prédication est provisoirement interdites aux frères en religion du P. Hyacinthe, pour la France du moins. »

Le Monde reproduit cette nouvelle et ajoute :

« Si tels sont réellement les ordres donnés par le général des Carmes, nous croyons savoir que c'est surtout pour rappeler les différentes maisons établies en France à l'esprit de l'institution dont elles s'étaient trop départies, pour se livrer au ministère extérieur, qui ne peut jamais être que l'exception pour les ordres contemplatifs ; et l'on sait que le Carmel est du nombre. »

— L'International, de Londres, exhume le curieux bill suivant, voté par le Parlement anglais en 1770, il y a 99 ans !

« Quiconque attirera dans les liens du mariage aucun sujet mâle de Sa Majesté, au moyen de rouge ou de blanc, de parfums, d'essences, de dents artificielles, de faux cheveux, de coton espagnol, de corsets en fer, de cerceaux (crinolines), de souliers à hauts talons ou de fausses hanches, sera poursuivi pour sorcellerie, et le mariage sera déclaré nul et non avenu. »

Que de mariages seraient annulés, si ce bill était encore en vigueur aujourd'hui, s'il était surtout en vigueur en France !

— ASSASSINAT A BRUXELLES. — Les Belges vont aussi avoir leur crime célèbre. Les journaux de Bruxelles nous apprennent, en effet, qu'un crime épouvantable, dont la perpétration remonte à huit jours déjà, a été découvert mercredi soir, vers six heures, au faubourg de Cologne. Voici la substance des renseignements recueillis à ce propos :

« La maison portant le n° 7 de la rue de Braban, maison adossée au railway de manœuvre de la station du Nord, était occupée par Mme veuve Van de Poel, âgée de 75 ans, et par sa fille, célibataire, âgée d'environ 38 ans.

« Ces dames, riches, mais enclines à l'avarice, n'avaient pas de domestique.

« Elles louaient le premier étage de leur maison à une dame veuve qui avait changé de logement les premiers jours de ce mois. L'appartement du premier était resté vide depuis lors. Mme et Mlle Van de Poel vivaient absolument seules dans leur habitation. Elles menaient une vie simple et retirée, voyant quelques amis et quelques voisins, sortant fort peu d'ailleurs et voyageant moins encore. Vendredi dernier, au matin, la maison ne s'ouvrit pas comme à l'ordinaire : un petit carton portant le mot *absents* était collé sur la porte d'entrée... On fut étonné dans le voisinage ; mais on ne se préoccupa point outre mesure d'une absence insolite, — inattendue il est vrai, — mais fort possible après tout.

» Les amis ou parents des dames Van de

Poel, entre autres M. Van Ophem, qui les visitait assidûment, attachèrent plus d'attention à l'absence prolongée des deux femmes ; elles n'avaient manifesté aucune intention de voyage ; elles avaient même commandé, pour travailler dans leur maison, des ouvriers qui, s'étant présentés deux ou trois fois, restaient très-surpris de trouver porte close.

» Après six jours écoulés, M. Van Ophem prit le parti d'aller à Louvain, — ville dont les dames Van de Poel étaient originaires, et de voir si par hasard elles n'étaient pas dans leur famille. Il se rendit chez M. Abbeoos, proche parent des deux « absentes. » M. Abbeoos ne les avait pas vues, personne ne les avait vues, personne n'avait de leurs nouvelles.

» Intrigués, inquiets, MM. Abbeoos et Van Ophem revinrent à Bruxelles, et, après avoir une fois encore constaté que la maison de la rue de Brabant restait silencieuse, malgré leurs pressants appels, ils requirèrent la police pour la faire ouvrir.

» Le commissaire-adjoint de Boelpape et un agent, accompagnés d'un serrurier, se rendirent à la maison.

» Il fut impossible au serrurier de crocheter la porte de la rue. On se décida alors à passer par une maison contiguë, à escalader le mur qui sépare les jardins des deux maisons, et à pénétrer dans la demeure des dames de Van de Poel par la porte vitrée qui met le rez-de-chaussée en communication avec le jardin.

» Il était alors près de six heures du soir. Les ombres de la nuit étaient venues. Les agents de l'autorité, s'éclairant d'une bougie, pénétrèrent dans le corridor de la maison après avoir fait sauter la serrure de la porte vitrée, qui était fermée à clef à l'intérieur.

» Une odeur méphitique, une lampe carcel brisée gisant sur les dalles du corridor, à côté de débris d'objets de toilette, firent pressentir un crime... Une porte était à demi-ouverte, — celle de la salle à manger, qui a vue sur le jardin ; les agents y jetèrent un regard, et un affreux spectacle s'offrit à eux.

» Deux cadavres étaient là étendus : celui de Mme Van de Poel et celui de sa fille. Celle-ci avait la tête appuyée contre le pied massif d'une table ronde ; son corps porte les traces d'une lutte terrible ; elle a la face couverte d'égratignures, les cheveux arrachés çà et là ; son cou est couvert d'ecchymoses qui attestent que la malheureuse a été étranglée ; elle a été assommée aussi, car le crâne est défoncé vers le sommet.

» La vieille dame est gisante au pied d'un secrétaire voisin de la porte. Le côté droit de la tête est fracassé par les coups multipliés d'un instrument contondant — marteau ou casse-tête. Elle est repliée sur elle-même, les genoux rapprochés du menton.

» Il est impossible de constater dans l'appartement la moindre trace de la lutte attestée par l'état de Mlle Van de Poel, par les objets

Après avoir végété pauvrement, obscurément, dans le tourbillon où il s'était aventuré, il forma soudain le projet de s'expatrier, poussé d'ailleurs à cette résolution par un sentiment généreux. Il partit comme volontaire avec Lafayette, pour traverser l'Océan et aller combattre en faveur de l'indépendance américaine contre l'oppression des Anglais.

Dans plusieurs combats il se fit remarquer par une bravoure héroïque, par un sang-froid que rien n'étonnait. A la bataille de Pétersbourg, à la tête de quelques cavaliers, il se précipita sur une batterie de canons dont le feu décimait une colonne américaine, et s'en empara. Washington lui serra la main, Lafayette lui donna l'accolade, il fut mis à l'ordre du jour de l'armée et reçut le grade de capitaine.

De retour en France, convaincu que l'état militaire était sa vocation, il voulut continuer de servir. Il espérait que, grâce à la recommandation de son ancien général, le ministre lui maintiendrait son grade ; mais on lui répondit que les gentilhommes seuls étaient officiers, et on lui offrit de le nommer sergent.

Pour la première fois, peut-être, il se sentit froissé par un ordre de choses où la naissance était tout, où le courage et la capacité n'étaient rien. Cependant il accepta, prévoyant sans doute que le régime du privilège se modifierait ou serait aboli. Aussi, quand éclata la Révolution, fut-il saisi d'un profond enthousiasme.

Garde-française, il s'élança l'un des premiers à l'assaut de la Bastille, et, dès que la guerre fut déclarée et que les Prussiens envahirent nos frontières, il partit joyeux pour l'armée du Nord. Il se distingua à Valmy, à Jemmapes, conquit chacun de ses grades par une action brillante, et prouva si bien la vigueur de son intelligence ainsi que la fermeté de son âme de soldat, qu'il passa comme capitaine dans les cadres de l'état-major, et que Kléber le choisit pour son aide-de-camp.

Ainsi l'enfant trouvé, l'orphelin sans nom, s'était déjà fait une position honorable, une certaine réputation même, en quelques années, par le seul effort de son intrépide volonté.

Les événements qui transformaient alors la France, en égalisant pour tous les moyens de réussite, semblaient déjà lui promettre un avenir digne de l'élévation de son esprit et de la noble exaltation de son cœur.

Tout en pensant à ces choses qui étaient pour lui pleines d'encouragement, Bénédicte attachait son regard sur la façade du château de Morsanges, qui se dessinait à peu de distance dans une courbe rapide du rivage. Il se livrait parfois à de mornes réflexions.

— C'est là que je suis né, murmura-t-il. C'est là que j'ai reçu mon premier baptême, et qu'on a versé des larmes de bonté sur mon front. Ah ! qu'il y a d'étranges points de départ en ce monde pour certaines pauvres petites créatures, vouées dès l'origine à l'opprobre

et au malheur ! Sombre et navrant problème qu'on redoute d'approfondir, dans la crainte de n'y pas trouver Dieu !... Mais peut-être, reprit-il vivement, le spectacle de ces apparentes iniquités n'est-il donné aux hommes que pour les porter à la justice en leur inspirant la pitié !

Il appuya sa tête sur ses deux mains, et sa pensée, fortement empreinte d'une philosophie toute spiritualiste, suivit pendant quelques minutes le cours d'une de ces méditations qui surexcitent l'amour du bien dans l'âme des honnêtes gens.

Lorsqu'il releva la tête, il vit son cheval tout près de lui. L'animal avait tondus les grandes herbes et les fleurettes qui couvraient le tertre, et mis en relief une petite croix de fer, tellement enfoncée dans le sol rebondi que la barre transversale semblait s'y appuyer. A l'aspect de ce signe funèbre, Bénédicte comprit qu'il était assis sur une tombe. Il se redressa par un brusque mouvement.

Une sensation en quelque sorte électrique le remua tout entier. Il alla s'incliner vers cette croix, et l'examina avec une curiosité presque anxieuse. La rouille, qui la couvrait, avait troué le dur métal en plus d'un endroit, ce qui semblait révéler que ce symbole protecteur de la mort se cachait là depuis longues années. Du reste, pas une trace de nom ne s'y laissait entrevoir, pas une formule de deuil, même illisible, n'y apparaissait.

sait.

Evidemment la tombe était oubliée, nul ne s'y agenouillait, et peut-être — tant l'abandon y était manifeste — n'avait-elle jamais reçu un témoignage de souvenir et de regret.

Cette réflexion fit tressaillir le capitaine. Il s'écria d'un ton frémissant :

— Qui donc est enterré ici ? Serait-ce celui à qui je ne songe qu'avec amertume ? Serait-ce... mon père ?...

Il recula instinctivement, et resta comme accablé par cette supposition. Il se remit de la secousse, se rapprocha de la tombe et la regarda de nouveau, dans l'espoir d'y trouver quelque vestige de nature à le renseigner. Mais rien ne lui vint en aide. Sur la petite croix, soumise à une minutieuse inspection, il n'aperçut aucune empreinte significative, tandis que le fer rouillé se pulvérisait au contact de sa main.

En dépit de cette absence de preuve, un pressentiment irrésistible persista dans son esprit ; il demeura convaincu que l'homme auquel il devait l'existence avait été enseveli dans ce coin solitaire et presque inaperçu des bords du lac.

Ce pressentiment d'ailleurs ne le trompait pas. Lorsque le corps de Gérard Keller, au bout de quelques jours d'immersion, avait reparu à la surface de l'eau, Roch Duhoux s'était hâté de creuser une fosse à l'écart, et après l'avoir comblée, — soit qu'il eût reçu un ordre

dispersés dans le corridor : la lampe brisée, une bague, une boucle d'oreille, des mèches de cheveux, des fragments de résille...

» Dans la salle à manger, tout est à sa place. Les tiroirs du secrétaire sont ouverts, mais il n'y a pas de désordre. Aucun des meubles n'est fermé à clef : des titres, des valeurs, des papiers d'affaires sont dans ces meubles ; ils ne paraissent même pas avoir été dérangés.

» Et il en est ainsi dans toute la maison. Tous les meubles ont la clef à la serrure. Mais on ne constate aucune trace de désordre.

» Au second étage, dans la chambre à coucher de Mme Van de Poel, le lit est dérangé. — S'y est-on reposé pendant le jour ? N'a-t-il pas été apprêté ? On ne sait.

» Circonstance étrange. Un repas est préparé dans la cuisine-cave. La table est dressée dans la cuisine même ; elle porte trois couverts.

» Les dames Van de Poel n'étaient que deux. Elles attendaient donc un convive : — un convive qu'elles recevaient assurément sans cérémonie.

» Dans la soirée du jeudi 14, une voisine, Mme Van Nest, a entendu vers neuf heures du bruit et des voix d'hommes chez les dames Van de Poel. Elle a cru à une simple visite.

» Tous les indices recueillis portent à croire que l'assassin ou les assassins sont entrés par la porte de la rue et sont sortis par là, en refermant la porte derrière eux.

» La justice a commencé son œuvre. Espérons qu'elle ne tardera pas à découvrir l'auteur de cet odieux forfait qui jette la consternation dans notre ville. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le service d'hiver commencera le 1^{er} novembre prochain sur toutes les lignes du réseau de la compagnie de l'Ouest.

Sur les lignes composant le réseau desservi par la compagnie d'Orléans, le service d'hiver commencera le 8 du même mois.

A partir du 1^{er} janvier prochain, les légions de gendarmerie seront réorganisées. Celle dont le siège est à Nantes prend le n° 15 et comprend les départements qui suivent : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Vendée.

M. Renoux, de Montreuil, que l'on avait dit assuré à la *Mutuelle du Mans*, depuis la veille de son dernier incendie, ne l'était pas, paraît-il ; il avait seulement résilié son assurance avec la *Compagnie du Soleil*, de sorte qu'il subira entièrement la perte de ce sinistre.

Une question grave pour les chasseurs s'agite en ce moment. Les uns seront fort mécontents, d'autres seront peut-être très-aisés.

formel, soit qu'il eût obéi à une idée superstitieuse, — il y avait planté une croix de fer.

Le jeune capitaine ne songea pas à fléchir le genou devant le terre mystérieux. Debout et recueilli, il murmura ces mots d'une voix pleine de tristesse et d'émotion :

— Qui que tu sois, réalité disparue sous cette couche d'argile, je te salue avec respect, même si tu es le fantôme invisible de celui que j'ai peine à nommer ! il faut toujours s'incliner devant la mort, qui est la suprême expiation. Un fils, d'ailleurs, ne doit ni juger son père ni se plaindre de lui, lorsque Dieu a rendu la souveraine sentence de l'éternité !

Il achevait à peine de s'exprimer ainsi, soudain un froissement de branches résonna dans le taillis. Bénédicte crut que ce bruit était causé par son cheval, qui arachait sans doute quelques feuilles aux arbres d'alentour. Mais un coup-d'œil lui suffit pour se convaincre que c'était une erreur, car son cheval continuait à manger paisiblement l'herbe épaisse, embaumée par la javande et les glaïeuls.

Le froissement s'étant renouvelé dans la charmille, il se dirigea vers le point où s'agitait le feuillage, et s'arrêta un peu surpris en face d'un paysan armé d'un fusil, qui fixait sur lui un regard étincelant.

Après un moment d'hésitation, ce paysan s'élança vers le capitaine, et, jetant l'arme qu'il tenait à la

Enfin voici, sans commentaires, ce que l'on dit :

« Dans l'intérêt de la propriété cultivée, puis pour la conservation du gibier, on voudrait apporter divers changements à la loi de 1844. Le principal consisterait à interdire, d'une façon absolue, l'invasion des terrains clos, et de régulariser le droit de « réserve » accordé aux communes et aux propriétaires. Subsidiairement, on soumettrait l'obtention du port d'armes à de nouvelles conditions pécuniaires ou individuelles. Ainsi le diplôme cynégétique coûterait 40 fr. au lieu de 25, et il ne serait accordé que sur une attestation du maire et de deux conseillers municipaux. »

De tous côtés on parle d'individus arrêtés comme complices supposés de Tropmann. Angers a eu aussi sa petite alerte. Il y a quelques jours, un individu d'assez bonne mine, et ayant une cicatrice à la joue, se présente chez un herboriste de la ville, y fait une acquisition, paie et se retire. Au bout d'un instant, il rentre, pâle, effaré, et demande à l'herboriste s'il n'a pas laissé son porte-monnaie sur le comptoir. Sur la réponse négative qui lui fut faite, cet individu sort de nouveau paraissant en proie à la plus vive inquiétude.

Le porte-monnaie cependant fut trouvé quelques moments plus tard. Il contenait une pièce de deux centimes et un billet écrit dans une langue inconnue de l'herboriste.

Plusieurs personnes s'étaient rassemblées pour entendre le récit de ce qui venait de se passer. On tourne le billet en tous sens et on finit par trouver la clef de son mystérieux langage : chaque mot était renversé, la dernière lettre se trouvant à la première place et ainsi des autres. On le transcrit immédiatement dans l'ordre naturel, et on trouve les lignes suivantes que nous reproduisons textuellement :

« Rentre vite à Paris, la province sent mauvais pour nous ; les autres y sont déjà. P... a pris des vêtements de femme. Il a réussi. Quand tu recevras ces mots je serais probablement rendu. »

» Il n'y a rien à craindre du côté de T..., il ne dira rien.

» Brûle ce papier. U. »

L'air effaré de l'inconnu qui revient alors à la mémoire de l'herboriste, la cicatrice qu'il portait à la joue, cet étrange billet, ce T..., surtout qui ne dira rien ! Plus de doute ! C'est un complice de Tropmann ! On court à la police qui en quelques instants met ses agents sur pied aux abords de la gare. L'individu avait-il réellement quelque chose à démêler avec la police ? Était-ce un mauvais plaisant ? Nul ne peut le dire, car on ne l'a pas revu.

Il y aura en 1870 six éclipses, deux de lune et quatre de soleil.

main, il s'empara du jeune homme et le serra contre sa poitrine en répétant d'une voix suffoquée :

— C'est lui ! c'est Bénédicte ! O mon enfant ! mon enfant !

— Mon père ! mon vrai père ! s'écria Bénédicte en rendant étreinte pour étreinte, car il venait de reconnaître qu'il pressait entre ses bras le digne homme qui l'avait élevé.

Mathurin Cazeaux (c'était bien lui) parvint à contenir sa violente émotion. Alors il se rejeta en arrière et se mit à envisager, ébahi, le beau capitaine d'état-major dont l'élégant uniforme l'éblouissait. Bénédicte était, en effet, vraiment magnifique dans sa tenue militaire avec son habit bleu à revers rouges, avec ses épaulettes et ses passementeries d'or, sa culotte blanche un peu ternie par la fumée du combat, ses bottes à l'écuylère et son tricorne d'où s'échappait une plume tricolore. L'armée de Mayence, en commençant sa campagne contre les Vendéens, avait voulu leur imposer autant par son brillant aspect que par la précision de ses mouvements et son intrépidité.

Chefs et soldats s'étaient fait un point d'honneur de combattre en habit de parade, montrant ainsi qu'ils étaient loin de mépriser leurs rustiques adversaires, qui avaient déjà vaincu tant de soldats républicains trop confiants et trop dédaigneux.

(La suite au prochain numéro.)

Voici à quelles époques elles se produiront :

La première éclipse de lune aura lieu le 17 janvier. Elle sera totale, mais Paris n'en verra que la fin.

La deuxième aura lieu le 12 juillet. Elle sera totale et visible à Paris.

Quant aux éclipses de soleil, elles arriveront comme il suit :

La première, partielle et invisible à Paris, le 31 janvier.

La deuxième, le 28 juin. Elle sera encore partielle et invisible à l'Observatoire parisien.

La troisième, le 27 juillet, aussi partielle et invisible.

Et la quatrième, le 22 décembre, partielle à Paris, mais totale en Afrique.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

La troupe de M. Lefèvre nous a donné lundi un charmant spectacle. L'affiche était très-bien composée, et faite pour attirer la foule. Malgré cela la salle était loin d'être au complet.

La première pièce, charmant vaudeville de MM. Clairville et Thiboust, a été bien jouée et assez lestement enlevée par M. Baillard et M^{me} Philis. La pièce principale, comédie de genre en trois actes, de M. E. Gondinet, est pétillante d'esprit d'un bout à l'autre. Les artistes n'ont pas mal interprété les scènes comiques qui fourmillent dans cette pièce, et le public a ri de bon cœur devant les situations désopilantes de ces deux négociants en coton.

Je me permettrai seulement de donner un conseil à tous les pensionnaires de M. Lefèvre. Je les engage à apprendre mieux leur rôle. Le public entend trop le souffleur, et les hésitations qui résulte de leur manque de mémoire, occasionnent des froids qui nuisent aux effets qu'ils doivent produire. Le spectateur n'aime pas ces temps d'arrêt, et il est en général peu porté à l'indulgence pour ce défaut-là. Le spectacle s'est enfin terminé par un autre bon vaudeville. En somme la soirée a été agréable et le public content. Nous aimons à croire que M. le directeur continuera à faire son possible pour satisfaire les habitués de notre théâtre, d'autant plus qu'il a maintenant dans M. Rollot, directeur de la troupe d'Angers, un concurrent sérieux.

J. B.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Paris, 27 octobre. — L'Empereur est allé hier au Théâtre-Français. Très-acclamé.

L'Empereur a présidé ce matin le conseil des ministres ; il retournera ce soir à Compiègne.

Berlin, 26 octobre. — Le ministre des finances est démissionnaire. La discussion du budget est ajournée jusqu'à nouvel ordre.

La Chambre des députés a adopté la motion Loewe blâmant le projet d'emprunt avec lots, déclarant que les affaires de ce genre doivent être réglées par la législation fédérale d'accord avec les Etats du Sud.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

Les médecins conseillent à toute personne, soucieuse des soins de la bouche et de la conservation des dents l'emploi quotidien de l'Eau dentifrice du docteur J. V. Bonn.

Ce produit hors ligne, entré aujourd'hui dans la consommation générale, a été récompensé aux Expositions de Paris 1867 et du Havre 1868, et honoré du brevet de Fournisseur de S. M. l'Impératrice. Préparé avec des soins inusités, contenu dans des flacons élégants et commodes, il est cependant vendu 40 0/0 moins cher que les produits analogues.

L'Eau dentifrice du docteur J. V. Bonn se trouve en France et à l'étranger, chez tous les coiffeurs et parfumeurs. — Dépôt général à Paris, chez MM. V. Achard et C^{ie}, 44, rue des Petites-Écuries.

Sommaire du numéro de cette semaine de L'UNIVERS ILLUSTRÉ. — Texte : Le Monde et le Théâtre, par Jérôme ; Bulletin de la semaine, par Th. de Langeac ; Voyage de S. M. l'Impératrice en Orient ; les Petits Bourgeois, scènes de la vie parisienne (œuvre inédite, suite), par H. de Balzac ; Courrier du Palais, par maître Guérin ; H. de Balzac, par Covillier-Fleury ; l'Exposition d'horticulture de Hambourg ; les Vendanges dans le Tyrol ; les Citrons de Limone ; la Récolte des glands ; Causerie gastronomique ; Courrier des modes, par M^{me} Alice de Savigny ; l'île de Rügen. — Gravures : Voyage de l'Impératrice : Sa Majesté visitant le Parthénon ; le yacht impérial l'Aigle arrivant à Constantinople ; Promenade sur le Bosphore ; le grand bazar de Constantinople ; Hambourg : Distribution des récompenses aux lauréats de l'Exposition internationale d'horticulture ; les Vendanges dans le Tyrol ; Embarquement des citrons à Limone, sur le lac de Garde ; M. Sainte-Beuve, sénateur, membre de l'Académie française ; Octobre : la Récolte des glands ; Jeune pêcheuse de l'île de Rügen. — Echecs. — Rébus.

Nous recommandons à nos lecteurs les QUATRE PRIMES GRATUITES EXCEPTIONNELLES que ce journal offre à ses abonnés.

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS. — Un an, 20 fr. ; six mois, 10 fr. ; trois mois, 5 fr.

Prix du numéro : 50 c. ; par la poste, 55 c.

Le volume semestriel : broché, 10 fr. ; relié, 12 fr. 50.

Administration : passage Colbert, 24.

AVIS

Pour les localités dépourvues de MARCHANDS DE MUSIQUE, la MAISON MARCEL COLOMBIER, 85, rue de Richelieu, à Paris, se charge d'envoyer franco, dans les 48 heures, toute demande payable après réception (le 1/3 du prix marqué) par mandat ou timbres-poste. (827)

— Aucune maladie ne résiste à la douce *Revalscière Du Barry*, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, neurose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — La *Revalscière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET CO., 26, place Vendôme, Paris. (439)

BULLETIN FINANCIER (25 octobre).

Les affaires de la semaine ont été à peu près nulles. Cependant la Rente et les valeurs qui la suivent d'ordinaire, avaient une tendance très-marquée à la hausse. Aujourd'hui, malgré les préoccupations, la Rente fait à deux heures 71.37 1/2 à terme.

Beaucoup d'affaires financières et industrielles. La première c'est l'affaire des Comptoirs-général de la Boucherie, au capital de dix millions. Les bénéfices en sont d'autant plus assurés, qu'il s'agit d'alimentation publique, et qu'ils sont dégagés par conséquent de toutes les incertitudes des entreprises industrielles soumises à l'aléa dans la vente de leurs produits. Les actions portant intérêt de 6 0/0 sont remboursables, en 44 annuités. Au fur et à mesure de leur remboursement, elles sont remplacées par des actions de jouissance donnant droit à tous les bénéfices. Nous voyons avec plaisir l'action de jouissance prendre une grande part dans les opérations financières. C'est un gage de succès. — J.-F. Fort.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MÉTAIRIE

Située commune de Montilliers et par extension sur celle de Cernusson, contenant 16 hectares environ. Cette propriété est susceptible de vente en détail.

S'adresser, pour tous les renseignements, et pour traiter audit M^e PAUL TAUREAU. (440)

A VENDRE
Du 1^{er} au 30 novembre 1869,
LES QUATRE COUPES
DE BOIS-TAILLIS
(Essence de chêne)

Appelées bois des Puées, Situées à Feline, commune de St-Hilaire-St-Florent.

S'adresser à M. DELBUT, place des Récollets, 2, ou sur les lieux, le dimanche, de midi à trois heures.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
ensemble ou séparément,
MAISON ET JARDIN,

rue du Petit-Mail, n^o 7. Remise, écurie, chambre et jardin, place de l'Arche-Dorée, communiquant avec le précédent. (421)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin prochain,
MAISON
Rue Cendrière, n^o 3.

MAISON,
CAFÉ ET RESTAURANT BEUROI

Place du Roi René, à Saumur,
A VENDRE
OU A ARRENTER,

Avec ou sans ses accessoires. Les paiements à la volonté de l'acquéreur. S'adresser à M. BEUROI. (337)

A LOUER

PRÉSENTMENT,
UNE PORTION DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos. S'adresser à M. GIRARD père.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. LE ROCH, photographe de l'École impériale de cavalerie, a transféré son atelier rue d'Orléans, n^o 50. (442)

NOUVEAUTÉS.

On demande de suite un apprenti et un jeune homme au pair. S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX DAMES

TRAVAIL AGRÉABLE ET LUCRATIF

On demande des dames désirant occuper leurs loisirs à faire de la tapisserie au canevass.

Travail bien payé. S'adresser à M^{me} BONNIN, rue de Rouen, près du bureau de tabac, en face de la gare, à Saumur. (431)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES.

J.-C. BIGNON,

Rue Saint-Jean, ancien Café Véron, à Saumur.

On trouve dans cette maison tout ce qui sert à coller les vins, à les soutirer, à les mettre en bouteilles, etc. (443)

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES

13, rue Saint-Jean, à Saumur.

M. NORMANDINE, pharmacien, eu égard à la consommation toujours croissante des Eaux minérales naturelles, vient d'établir un dépôt en face de chez lui, où l'on trouvera les Eaux les plus usitées. (356)

L'UNION DES ACTIONNAIRES

Le prix des abonnements pris pour un an au JOURNAL FINANCIER L'UNION DES ACTIONNAIRES (18, Chaussée-d'Antin, transféré actuellement, 10, place Vendôme), paraissant DEUX FOIS PAR SEMAINE, les mardi et vendredi, est réduit à 5 FRANCS, sans distinction, pour Paris et les Départements. (432)

LES PETITS BOLLANDISTES.

VIE DES SAINTS

d'après

LES BOLLANDISTES, LIPOMAN, SURIUS, RIBADENEIRA;
Le P. GIRY.

Les Hagiologies et les Propres de chaque Diocèse et les travaux hagiographiques les plus récents,

Par M. l'abbé PAUL GUÉRIN.

SIXIÈME ÉDITION,

Entièrement revue, soigneusement corrigée et considérablement augmentée. 15 beaux volumes gr. in-8° cavalier vergé, à 6 fr. le volume.

Comme ce titre l'indique, la nouvelle édition de la Vie des Saints que nous annonçons aujourd'hui peut être considérée comme ce qui a paru jusqu'ici de plus parfait, de plus complet en ce genre. Chaque Vie a été confrontée avec les Acta Sanctorum. Ainsi, ce qui distingue spécialement cette édition de toutes celles qui l'ont précédée, ce sont les nombreuses additions faites d'après les Bollandistes : elle a été pour ainsi dire retrempee à cette source féconde. Non-seulement elle reproduit la substance de leurs immenses travaux, disséminés en d'énormes in-folio, mais encore elle leur emprunte tous les faits, tous les détails propres à intéresser, à instruire et à édifier.

Non-seulement cet ouvrage donne pour chaque jour de l'année, en y ajoutant la date de la mort de chaque Saint, le Martyrologe Romain, traduit sur la dernière édition de Benoît XIV et annoté d'après Baronius; le Martyrologe de France et ceux des divers Ordres religieux : Carmes, Basiliens, Bénédictins, Cisterciens, Camaldules, Capucins, Franciscains, Dominicains, Servites, Trinitaires, Chanoines réguliers, Ermites de saint Augustin, Congrégation de Vallombreuse, etc.; les Légendes des Bréviaires de chaque diocèse, fleurs à demi-écloses, renfermant, en un charmant abrégé, les Vies de plusieurs milliers de Saints, avec toutes leurs beautés, avec toutes leurs couleurs, et avec tous leurs parfums; mais encore on y trouve la Vie des Saints nouvellement canonisés, l'histoire des Bienheureux, entre autres celle des serviteurs de Dieu qui en 1867 ont été appelés aux honneurs d'un culte universel. Les contemporains morts avec un renom de sainteté eux-mêmes occupent une large place dans cette œuvre. Les PP. Liebermann, Muard, Le P. Ravignan, M. le curé d'Ars, etc., y revivent avec leur physiologie propre.

Afin d'augmenter l'intérêt du livre, des notes précieuses sur le culte, les reliques, les monuments de nos Saints ont été intercalées, et ces notes viennent des lieux mêmes où le culte est rendu, où les reliques et les monuments subsistent.

Chaque mystère, chaque dogme, chaque fête devient dans cette œuvre l'objet d'un discours où la théologie la plus profonde s'allie à la piété la plus tendre.

Il nous est donc permis de le dire sans exagération : cette Vie des Saints, la plus complète qui ait paru jusqu'ici, résume et remplace toutes ses devancières. Y souscrire c'est faire plus qu'une acquisition utile, indispensable même à tout chrétien, c'est aussi et surtout aider à la glorification des Saints et à sa sanctification personnelle.

Cette nouvelle édition aura 15 volumes grand in-8°, avec des notes marginales pour analyser le texte et guider le lecteur, en lui indiquant tout de suite, dans la page, où le renvoie la table des matières, le passage qu'il cherche.

On peut consulter les articles publiés, sur cette Vie des Saints, par les journaux le Monde, l'Univers, la Revue catholique, etc.

Un exemplaire est déposé au bureau de l'Écho saumurois, pour les personnes qui désireraient examiner cet ouvrage.

S'adresser à Saumur chez Paul GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

On trouve dans la même maison tous les ouvrages édités par les librairies religieuses et scientifiques de Paris.

Conditions plus avantageuses que celles offertes par les voyageurs.

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I^{er}; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

DU MÊME AUTEUR :

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'HOTEL-DIEU ET LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES

DE LA VILLE DE SAUMUR.

Se vend au profit des vieillards et infirmes de l'Hospice général.

E. DUTERTRE, Libraire-Éditeur,
18 et 20, passage Bourg-l'Abbé.

LA TENUE DES LIVRES

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

MISE A LA PORTÉE DE TOUTES LES INTELLIGENCES POUR ÊTRE

APPRISE SANS MAÎTRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.

OUVRAGE OFFRANT UN COURS COMPLET DE CONTENTIEUX COMMERCIAL, Adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'École du Commerce et des Arts industriels de Paris;

Par Louis DEPLANQUE,

EXPERT PRÈS LES COURS ET TRIBUNAUX, PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

QUATORZIÈME ÉDITION.

Un fort volume de plus de 800 pages.

Pour le recevoir franco, adresser un bon de poste de 7 fr. 50.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 26 OCTOBRE.			BOURSE DU 27 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	71 45	»	»	71 60	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	101 50	»	90	101	»	50
Obligations du Trésor.	487 50	»	»	480	»	7 50
Banque de France.	2785	»	10	2775	»	10
Crédit Foncier (estamp.)	1677 50	2 50	»	1680	2 50	»
Crédit Foncier colonial	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole	620	»	»	620	»	»
Crédit industriel.	660	»	»	662 50	2 50	»
Crédit Mobilier (estamp.)	210	»	1 25	207 50	»	2 50
Comptoir d'esc. de Paris.	677 50	2 50	»	675	»	2 50
Orléans (estampillé)	940	2 50	»	936 25	»	3 75
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes)	1092 50	5	»	1094 50	»	»
Est.	600	2 50	»	600	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	990	7 50	»	990	»	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	615	»	»	615	»	»
Ouest	582 50	»	1 25	583 75	1 25	»
C ^e Parisienne du Gaz	1572 50	5	»	1570	»	2 50
Canal de Suez	427 50	»	12 50	428 75	1 25	»
Transatlantiques.	250	2 50	»	245	»	5
Emprunt italien 5 0/0.	53 45	35	»	53 65	20	»
Autrichiens	755	5	»	756 25	1 25	»
Sud-Autrich.-Lombards.	528 75	7 50	»	525	»	3 75
Victor-Emmanuel	»	»	»	52	»	»
Romains.	»	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	362 50	»	2 50	360	»	2 50
Saragosse	»	»	»	»	»	»
Séville-Xérès-Séville	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	»	»	»	»	»	»
Compagnie immobilière.	95	»	1 25	93 75	»	1 25

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	339 50	»	»	338	»	»
Orléans	337 50	»	»	338	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	331 50	»	»	330 50	»	»
Ouest	329 50	»	»	329 75	»	»
Midi.	326	»	»	326 25	»	»
Est.	335	»	»	334	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.